

INTERNATIONAL

FAITES L'EXPÉRIENCE D'UNE MOBILITÉ EUROPÉENNE

LA MOBILITÉ DES PERSONNELS
DANS LE CADRE DU PROGRAMME ERASMUS+

© Direction des relations extérieures et du développement international
Crédits photo : Adobe Stock / Crédits icônes : Icônes de srip @Freepik





POURQUOI PARTIR ?

Comparer les méthodes de travail et les pratiques dans les services homologues des universités européennes.



PRISE EN CHARGE

Selon le barème de l'Union européenne par zone géographique.



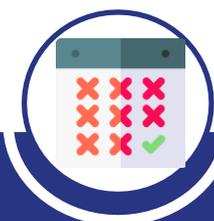
COMMENT POSTULER ?

Soumettre votre candidature via la plateforme EMundus sur le lien suivant : <https://candidatures-mobilites.univ-reims.fr/>



PLACES DISPONIBLES

Vous avez la possibilité de partir à 2 ou 3 selon le nombre de places. Référez-vous à la DREDI pour avoir les informations !



DURÉE DU SÉJOUR

7 jours (5 jours de travail + 2 jours de voyage).

Attention : les jours fériés et les week-ends ne sont pas comptés sauf s'ils sont travaillés ou voyagés !



CONTACTEZ-NOUS !

Direction des relations extérieures et du développement international (DREDI)

mobilite-internationale@univ-reims.fr

Lien utile :

www.univ-reims.fr/international > Mobilité du personnel